

LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 6 NOVEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) Non sans blague !
- 2) La tête couverte
- 3) Tout le monde est d'accord
- 4) Ils vont payer dix fois plus les contribuables
- 5) Il réfléchit de temps en temps
- 6) L'arrogance de ce gouvernement
- 7) Il peine à convaincre...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) L'«arrogance à la française» des managers expatriés



Business meeting | University of Salford Press Office via Flickr CC License by

Trois attitudes nous distinguent du reste du monde.

«Ils voyaient bien que j’étais là pour les faire croître», «Je n’arrive pas à faire travailler les Japonais»... Ce type de propos tenus dans la communauté française expatriée par des managers d’entreprises incite à s’interroger sérieusement sur la manière dont les managers français envisagent la relation avec leurs collaborateurs étrangers.

Dans un article paru dans Gérer & Comprendre, nous nous intéressons à la relation interculturelle telle qu’elle se joue entre les managers français et leurs collaborateurs étrangers travaillant pour des filiales ou pour des entreprises partenaires. Il ressort de cette recherche que les Français se retrouvent souvent autour d’une approche commune de la relation que nous résumons ici en trois attitudes qui les distinguent clairement de leurs collaborateurs étrangers interviewés.

1.Une approche très intellectualisée de la relation«Comprendre les cultures, c’est subtil, on décrypte, on réfléchit»

Les Français s’inscrivent à des séminaires interculturels ou se documentent par eux-mêmes sur les cultures auxquelles ils sont exposés. Ils se passionnent pour les questions de culture et ressentent souvent le besoin «de comprendre comment les autres fonctionnent» avant d’aborder la relation. Ils cherchent à comprendre les fondements de la culture, souvent en s’intéressant à l’histoire ou à la religion du pays.

Cette analyse théorique conforte certains dans l’idée qu’ils ont compris les ressorts culturels et qu’ils peuvent anticiper les comportements. Ainsi, les managers français donnent souvent plus l’impression de s’adapter à un comportement culturel qu’ils pensent avoir identifié au préalable que d’ajuster leur comportement à celui d’un interlocuteur dans une situation donnée. L’un cherche à montrer moins d’empathie envers les Sud-Américains pour compenser le fait qu’ils sont «très dans l’affect», un autre explique que «du fait de leur passé», les Russes sont constamment «dans le bras de fer et il faut parler aussi fort qu’eux», un dernier a «compris que les Thaïs sont si fiers qu’ils ne peuvent pas démissionner, alors on peut les pousser assez loin...».

La démarche intellectuelle prime sur l’observation sur le terrain et celui qui a su «décoder» s’octroie un avantage sur l’interlocuteur qui, lui, n’a pas la même maîtrise des différences culturelles.

Pour eux, s’y adapter permet de gagner du temps dans la relation alors que, du côté français, c’est l’analyse préalable des fonctionnements culturels qui est présentée comme l’un des éléments clés de la réussite de la relation: «Il faut marier cette compréhension de la culture avec la flexibilité, l’humilité et l’empathie pour assurer à l’entreprise une activité dans les meilleures conditions.»

La question de l’adaptation à l’autre dans l’interaction est presque secondaire.

L’expérience interculturelle semble souvent désincarnée, les interlocuteurs sont rarement décrits ou nommés, les interactions décrites peu précisément, et les discours donnent l’impression que les managers français sont aussi passionnés par l’analyse que par ce qu’elle implique en termes d’adaptation sur le terrain.

En fait, pour la plupart des Français, les différences culturelles sont stimulantes car elles obligent à comprendre une nouvelle logique, à inventer de nouveaux modèles.

2.Le compromis, un demi-échec«Il faut parfois faire des compromis, enfin, je n’aime pas ce mot»

Deuxième élément distinctif dans le discours des Français, la référence au compromis ressort peu spontanément. Lorsqu’ils y font référence, les Français le décrivent souvent comme une contrainte, un exercice imposé quand on travaille avec certaines cultures qui «l’ont dans leur ADN» telles que les cultures d’Europe du Nord.

Ils ne se retrouvent pas vraiment dans ce concept et préfèrent parler d’un «équilibre entre des contraintes, un équilibre juste et honnête» qui, par opposition au compromis, ne serait pas une solution dégradée par rapport à celle qu’ils ont envisagée avant la discussion avec le partenaire.

Il semble difficile d’accepter que dans la collaboration le résultat ne soit pas le même que si on travaillait seul. Dans ce sens, le compromis est perçu comme un semi-échec. 3.Un rôle d’éducateur«Après il y a des choses, la structure hiérarchique, la discipline, mais on arrive à les pervertir, à les faire évoluer !»

De nombreux managers français ont tendance à se positionner dans un rôle d’éducateur face à leurs partenaires même dans des cas où ils ne peuvent se prévaloir d’aucune supériorité hiérarchique, de statut ou d’expertise, par exemple dans des situations de recherche de partenariats ou de réalisation de projets en commun.

Quel que ce soit le contexte organisationnel dans lequel la relation se joue, l’interlocuteur aurait quelque chose à apprendre d’eux, notamment au niveau technique: «Je devais parfois les éduquer en quelque sorte.»

La légitimité des managers français repose plus largement sur l’expertise métier qu’ils mettent au service des autres pour «les faire croître» que sur leurs capacités managériales (d’Iribarne, chapitre VI, 1998). Or l’expertise étant une chose à laquelle ces managers attachent beaucoup de valeur, il est important pour eux qu’elle soit pleinement reconnue par leur interlocuteur.

Ainsi, ils ne cherchent pas à lui imposer leur expertise par leur autorité mais plutôt à obtenir qu’il se range volontairement à leur avis après lui avoir démontré que c’était la meilleure option.

Ce positionnement ne peut fonctionner que si leurs interlocuteurs acceptent la position «d’apprenants» que leur assignent les Français.

De leur côté, les propos des managers internationaux n’évoquent rien de plus que la mission de tous les managers : améliorer l’efficacité des équipes, motiver, être exemplaire.

Même lorsqu’ils sont dans une relation de supériorité face à leur interlocuteur, rien n’indique que ces managers soient animés par une volonté «de les faire grandir».

Il ressort donc nettement, et quelque soit l’âge des managers, qu’il existe une représentation très française de la relation interculturelle dont découle un «positionnement haut» partagé par la plupart les managers français, à des degrés différents. En revanche, et c’est en cela que ce positionnement est remarquable et distinctif, il n’y en a pas trace chez les managers étrangers.

Les Français, moins efficaces que d’autres en contexte interculturel?

Oui et non.

Non, car si l’intérêt que les managers français trouvent à travailler en collaboration en contexte interculturel se manifeste différemment, il n’en reste pas moins que leur motivation pour ce type de contexte est tout aussi forte chez que chez les managers d’autres nationalités et qu’ils font preuve du même engagement dans la relation.

Oui, car il semble parfois y avoir une déconnexion entre théorie et pratique qui nuit à la relation. Certains distinguent l’intérêt pour les cultures et les impératifs des affaires. D’autres peinent à faire le lien entre ce qu’ils savent des ressorts culturels et ce qu’ils vivent sur le terrain et ils sont nombreux à expliquer l’expérience vécue à travers les stéréotypes véhiculés par des analyses trop rapides.

Il est donc possible que les compétences interculturelles mises en œuvre par les managers français reposent largement sur la dimension cognitive, c’est-à-dire sur l’acquisition de connaissances, au détriment des dimensions affective et comportementale (telles que définies par Barmeyer).

Cela ne représente pas en soi un handicap. Des études menées sur des managers d’origine culturelles différentes révéleraient sans doute, chez eux, d’autres forces et faiblesses.

En revanche, prendre conscience de l’impact des biais culturels français sur les compétences mises en œuvre en contexte interculturel permettrait de mieux préparer les managers exposés à ces situations.

slate.fr

La version originale de cet article a été publiée sur The Conversation.



Catou Faust (1 article)
Professeur associé en management interculturel

II) L’important n’est pas le voile mais ce qu’il représente

par Claude Trouiller

Le voile islamique relève au fond de notre dimension psychologique plus que de la religion. C’est seulement un ou deux versets coraniques – interprétables et interprétés – qui fonderaient le port obligatoire du voile. La preuve, déjà au VIIe



siècle en Arabie comme partout au Moyen-Orient c’était la règle que toutes les femmes aient la tête couverte !

Le coran dit donc précisément et uniquement que par leur habillement les musulmanes doivent être « reconnaissables » en tant que telles parmi les autres (et non cachées), comme moyen d’être protégées des agressions (légion à l’époque – sourate 33.59). D’autre part le fichu (khîmâr) dont il est question en sourate 24.31, est destiné à couvrir les décolletés, la poitrine, et non la tête, pour éviter une provocation qui éveille la sexualité chez l’homme. Ce qui n’est pas un mal en soi !

Ce que cache le voile

Or le voile qui fait polémique aujourd’hui sert (est appelé) à masquer la tête, pour le moins la chevelure, voire tout le visage et dans la mesure du possible même les yeux (burqa). Ce qui pousse bien sûr le voilement au-delà de la pudeur ou décence, à un niveau critique, d’autant plus que cela se passe dans des pays qui portent significativement un développement culturel bien différent.

En filigrane donc se trouvent inscrits dans le port du voile des réflexes psychologiques. Comme le fait, louable, qu’on ne veuille pas attirer ou attiser malencontreusement quiconque par ses formes ou sa beauté. Ou encore la jalousie d’un mari (compréhensible car naturelle) ou d’un frère, voire la paix familiale et sociale.

Mais à l’inverse il peut encore devenir un subtil moyen de séduction (de plus) pour la femme qui se voile : quand les fenêtres étincelantes de l’âme encadrées d’un noir tissu sont parées de maquillage...

En parallèle, le mâle, et plus largement tout l’être humain, tout civilisé qu’il ou qu’elle soit – et l’actualité d’Hollywood le démontre encore -, n’a pas fini d’avoir des problèmes (de tentations ou d’érections) avec ses organes qui de génitaux deviennent de plus en plus sexuels. Honnêtement, on ne peut pas se voiler la face sur ce glissement de plus en plus public !

L’identification par le voile

C’est donc noble qu’une femme, voire qu’une famille trouve une justification au voile – comme dans le pantalon (pas trop moulant) ou les jupes longues -, par décence ou pudeur. Et je ne crois pas que la véritable liberté d’expression perde quoi que ce soit en l’espèce.

Ce qui est critiquable c’est qu’en Occident on se serve désormais de cet objet pour affirmer sa religion – alors même qu’au même moment au Moyen-Orient des femmes soumises à la même loi religieuse se débattent pour en être dégagées.

Il y a encore quelques décennies, les curés étaient en soutane (pour qu’on les reconnaisse comme étant d’un clergé), et les « bonnes sœurs » étaient couvertes d’une coiffe ou une autre. La Bible en

parle-t-elle ?

Elle dit que la chevelure de la femme lui a été donnée pour être sa gloire (le mot original inclut la notion de beauté). C’est-à-dire ce qui peut contribuer à ce qu’elle soit belle et aimée. Mais dans la condition de chute qui est depuis la nôtre, la beauté n’est pas pour les femmes qu’un avantage !

Le voile est donc là une sorte de paravent face aux regards, des hommes bien sûr, voire aujourd’hui aussi de certaines femmes...

Mais cette façon permanente que les religieuses avaient d’être voilées, n’était pas plus biblique que le voile aujourd’hui en question n’est coranique. Le Nouveau Testament – Écritures pérennes qui devraient aussi prévaloir sur les traditions ultérieures – prescrit que la femme chrétienne doit être voilée dans l’exercice de sa foi, « quand elle prie ou prophétise » (1ère lettre aux Corinthiens ch. 11, vers. 5). Seulement ! Aussi, par esprit d’apaisement vis-à-vis de la pensée laïque appuyée par quelques anticléricaux peu tolérants, et parce que la volonté de Dieu n’avait rien à faire avec ce port, bon gré mal gré les signes extérieurs de la foi chrétienne – dits ostentatoires (qui provoquent les impies) ! – ont-ils été enfouis ou délaissés – ce qui ne rend pas la foi moins vive quand elle est authentique.

Rapports de force

Alors bien sûr, on est dans un rapport de force, comme il y en eut pour arriver (et ensuite) à la séparation de l’État et des religions (alors principalement catholique et protestante). Rapport de force entre religion de certains et impiété d’autres. Et, non sans quelque rapport, rapport de force jusqu’entre... mâle et femelle ! Au point où il y a quelques années, les femmes ont été placées sous la pression « des seins nus » sur les plages (soi-disant – soi-pensant – pour mieux affirmer l’égalité des sexes). Et maintenant, d’autres sont, pas plus librement je pense, amenées à se baigner couvertes de la tête aux pieds. Qui, avec un peu de recul, peut voir ici et là de la liberté d’expression ?

Et donc parce qu’on est dans des rapports de force, il n’est pas question d’avoir deux poids deux mesures pour une même question, la cohérence étant davantage gardienne d’une unité (bien relative mais souhaitable) qu’une injustice de plus. Ainsi c’est aujourd’hui au musulman à prouver que sa foi en Dieu n’est pas un leurre, une simple croyance héritée ! Car si on croit réellement au Dieu vivant, on le croit capable de préserver notre foi sans qu’on ait à vouloir l’imposer, capable de rendre lui-même croyant un athée (ce qu’il a fait avec moi), ou encore de garder sa femme des tentations que le diable (Shatan) peut activer sur son âme ou sur un quelconque quidam qui se mettrait à la désirer.

Souvenons-nous encore ou sachons que dans tous les cas, dit la Bible, habite en chacun de nous une loi de notre déficience adamique appelée « loi du péché », force intérieure maligne qui incline à transgresser. Ce qui fait que plus on veut interdire, maîtriser, dominer, plus on fait se lever en réaction cette force maligne qui un jour ou l’autre fait franchir la frontière. « La loi [la religion] provoque la colère » (lettre aux Romains ch. 4, v. 15)...



Ce qui fait que la foi en tant que confiance en Dieu est plus importante que l’astreinte à vivre le réel soumis à des lois (une religion quelconque) qui s’imposent de l’extérieur, et que vouloir triompher des forces mauvaises par nos seuls mérites et propres forces.

Et donc à partir de là, il faut bien aussi parler de Dieu lui-même (à visage découvert, c’est plus pratique), en fonction de ce qu’on peut savoir ou comprendre de lui et d’écritures qui lui sont attribuées. Autre paramètre alors à prendre en compte, c’est que Dieu, en conséquence à la fois d’un machisme récurrent et de l’asservissement (ou avilissement) sexuel croissant de l’homme à la femme, permet par la voie occidentale à la femme en général de prendre une position nouvelle de pouvoir, avec de hautes places d’autorité qui se multiplient. Cela va déjà au-delà de la raison (en tant que bon sens), de la volonté divine même (il permet ne signifie pas qu’il approuve), pour plusieurs de leurs compétences réelles, et même au-delà de la parité (sur les chaînes télé par exemple et le divorce) !

Où est là le problème (dans le sens de conséquences potentielles fâcheuses) ? C’est que ce n’est pas en devenant davantage féminine qu’elles montent au créneau, mais en s’appropriant tel attribut masculin (comme le droit au dernier mot dans le couple, que l’homme prend ou cède, c’est lui qui décide) au détriment de certains des leurs (douceur, accompagnement...).

Rapport de force là aussi : attributs masculins et féminins typiques existant comme déterminismes indépendamment et antérieurement à toute culture, ou simple vue culturelle ancienne à démolir ?...

Si l’on y réfléchit objectivement pour atteindre davantage les vérités en soi, cela rend les rapports et projets vis-à-vis des genres moins conflictuels et déstabilisants, départis des effets nocifs à mortifères des frustrations et de la haine qu’engendrent certains changements organiques de rôles... et qui déjà s’engrangent. Il en résulte que nonobstant et à cause d’une loi controuvée comme la parité (différence de l’égalité), l’homme, le mâle, n’a plus pour solution que de s’aplatir, de subir anormalement le dernier mot de l’autre, ou de péter les plombs !... Ce qui ne va pas aller en se résorbant.

« Le XXIe siècle sera religieux ou il ne sera pas. »

Alors où est l’équilibre théorique des genres ? Dans la lutte des classes insidieusement appliquée aux couples ? Et l’amour là-dedans – je veux dire du cœur (agapé ou filéo) – subsiste-t-il encore dans quelque pré, quand on voit le meilleur se changer – être changé -, ou se renforcer, en séquestration, déconstruction et douloureuses décompositions ?

De fait le voile – ce peu de chose, mais il est des peu-de-choses qui enraillent de puissantes mécaniques – est à l’intersection de la montée de l’islam et de celle de la femme dans un contexte laïc que rendent impuissant ses iniquités, la démocratie bafouée, voire son impiété même. Il met, ce voile, au cœur de notre actualité, plus encore que la question de la religion, celle de la croyance et de l’existence ou pas d’un Dieu. Et en fait, nous ne sommes tous que des croyants, certains croyant qu’existe un Dieu et d’autres croyant qu’il n’existe pas. Or il y a forcément qu’une seule réponse juste à cette question !

Sauf encore après, une autre question capitale qui vient – et c’est là qu’est le plus gros travail dans notre liberté, en matière de quête de vérité – : mais lequel Dieu est-il vraiment, parmi et au-delà

des représentations qui en sont faites et proposées ? Lequel est-il que nous ne confondions pas avec son et notre adversaire le plus conséquent, S(h)atan, l’ange rebelle déchu, le marionnettiste pas encore rancardé dont l’Histoire montre qu’il se sert autant de certaines de nos croyances que de notre impiété pour tuer, dérober, spolier, génocider (s’il faut l’inventer), violer les corps comme les lois et autres alliances ?

On attribue à André Malraux que « le XXIe siècle sera religieux ou il ne sera pas. » Pour le moment il l’est ! Mais comme la religion m’est apparue un jour être seulement une sorte d’échafaudage (pratique mais aussi dangereux) pour construire une maison, l’essentiel pour celles à qui on a appris à se voiler (jusqu’à trop pudiquement) et pour celles à qui on a appris à se dévoiler (jusqu’à trop impudiquement), et encore pour tous les mecs qui craignent ou qui mâtent, l’essentiel est que la maison (temporelle, provisoire, destructible) que forment nos corps, soit bien habitée ! Habitée pourquoi pas jusqu’à ce que nous soyons éternisés par l’Esprit d’un Dieu vivant qui est vie éternellement.

Claude Trouiller



III) Strauss-Kahn : "il est temps que le PS disparaisse"



Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre PS de l'économie, le 17 février 2015

par AFP

Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre PS de l'Economie, estime qu'"il est temps" que le parti socialiste "disparaisse", dans une interview pour la World Policy Conference, à laquelle il participait samedi à Marrakech (Maroc).

"Ce parti qui est le mien - et je le dis avec tristesse - mais c'est comme ça, n'a pas su accompagner la mondialisation, se transformer quand le monde se transformait et donc il est temps qu'il disparaisse", assène Dominique Strauss-Kahn.

Il est "temps qu'une autre force peut-être avec une partie des mêmes membres, apparaisse", ajoute-t-il,

Et l'ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI) d'insister : "Je crois que le PS n'a pas d'avenir et je crois que c'est une bonne chose, que le temps est venu de renouveler le centre-gauche français."

Interrogé sur le chef de l'Etat français, Dominique Strauss-Kahn estime que Emmanuel Macron "est en train d'agir étonnamment bien".

Si Emmanuel Macron "saisit bien sa chance, il peut faire en cinq ans beaucoup de changements en France qui n'ont pas existé pendant les trente précédentes années", conclut Dominique Strauss-Kahn.

La World Policy Conference (WPC), organisée par l'Institut français des relations internationales (Ifri), est une rencontre internationale dédiée à la gouvernance mondiale, associant une centaine de participants.



IV) Flat tax Macron : des dizaines de milliards évaporés par an, merci qui ?

par drapher

Gabriel Zucma, professeur d'économie à l'université de Berkeley (Californie, Etats-Unis d'Amérique) vient nous alerter sur la « mesure phare » du quinquénat Macron : la « Flat Tax ». Ce prélèvement forfaitaire unique de 30% a été budgétisé à -1,5 milliards d’euros par le gouvernement pour les recettes de l’Etat. Selon Zucma — et il a des argument — la Flat taxe coutera en réalité 10 fois plus aux contribuables, soit au bas mot, 15 milliards d’euros. Pour résumer, l’économiste de Berkeley explique dans une tribune du Monde la chose suivante :

Si les revenus du capital sont moins taxés, alors tous ceux qui sont à la fois salariés et actionnaires de leur entreprise — patrons, entrepreneurs, cadres dirigeants et indépendants — ont intérêt à percevoir le fruit de leur labeur sous forme de dividendes plutôt que de revenus salariaux, siphonnant ainsi les recettes de la Sécurité Sociale et de l’Etat.

L'exemple donné par Zucma est simple : Marcel, un chef d’entreprise, a le choix entre se payer en salaire ou en dividendes et une fois tout pris en compte, il n’a en fait aucun intérêt à se payer en salaire. Mais pire : les revenus payés en dividendes deviennent tellement avantageux avec la Flat tax, et ceux des salaires — à l’inverse — tellement « taxés » et désavantageux, que le fossé devient magistral et l’iniquité totale :

Marcel choisit la voie « salaires », son taux marginal d'imposition sera, tout compris, de 65 % ; s’il choisit l’option « dividendes », il sera de 50 %. Soit une différence de 15 points, un écart considérable et sans précédent dans l’histoire de la fiscalité française.

Ce système, que l’on peut renommer « faille fiscale », déjà en place aux Etats-unis, pose bien entendu problème, alors même que la différence entre fiscalité sur le dividendes et salaires n’est « que » de 2,5% à l’avantage des premiers au pays de Donald Trump. Cette différence sera 6 fois plus grande en France, une fois la Flat tax appliquée. Et que génèrent ce type de mesures ?

L’économiste de Berkeley l’explique très simplement en prenant le cas des Etats-Unis :

54 % des dividendes que les patrons de PME, cadre dirigeants et indépendants se versent correspondent en fait à des revenus qui devraient être taxés comme du travail. Ce sont des centaines de milliards de dollars de salaires qui sont ainsi, chaque année, déguisés en dividendes dans le seul but de payer moins d’impôts

Au final, ces 15 points de différence créés par la Flat tax vont ruiner la sécurité sociale et toutes les caisses auxquelles abondent les salariés, nous dit Zucma :

Si les Français qui le peuvent optimisent autant que leurs homologues américains, le manque à gagner pour la Sécurité sociale et le budget de l’Etat pourrait atteindre les dizaines de milliards d’euros chaque année.

Des dizaines de milliards d’euros par an perdus pour le bien public. Évaporés.

Merci qui ?



V) Valls réfléchit aux "nouveaux clivages" politiques

Par Agence Reuters

Passé du Parti socialiste au camp présidentiel avec le souci revendiqué d'être "utile" à la France, Manuel Valls a souligné dimanche la nécessité de réfléchir aux "nouveaux clivages" politiques, et notamment à l'avenir de la social-démocratie.

PARIS (Reuters) - Passé du Parti socialiste au camp présidentiel avec le souci revendiqué d'être "utile" à la France, Manuel Valls a souligné dimanche la nécessité de réfléchir aux "nouveaux clivages" politiques, et notamment à l'avenir de la social-démocratie.

L'ex-Premier ministre de François Hollande devenu député apparenté La République en marche s'est démarqué de l'ancien ministre socialiste Dominique Strauss-Kahn, qui a souhaité samedi la disparition du Parti socialiste (PS).

"Nous sommes dans une phase de décomposition-recomposition qui n'est pas finie, qui vient de loin et qui a évidemment éclaté avec l'élection présidentielle", a déclaré Manuel Valls sur Europe 1.

Partant du constat que "la social-démocratie est en crise profonde partout", il a souligné l'importance de "réfléchir aux nouveaux clivages", au-delà de l'alternative droite-gauche.

"Il faut entraîner les Français dans un projet de réformes", a-t-il dit, s'inscrivant lui-même dans le camp "du progrès pour tous" et de "la République jusqu'au bout".

L'autre alternative est selon lui constituée par "la seule reproduction de l'élitisme sur fond de ségrégation sociale et territoriale" ressentie dans les quartiers populaires, les secteurs péri-urbains et certains territoires ruraux.

Au pouvoir durant le dernier quinquennat, le PS a subi deux revers majeurs en 2017, d'abord à l'élection présidentielle avec l'élimination de Benoît Hamon dès le premier tour, puis aux législatives, qui se sont soldées par l'élection d'une trentaine de députés sous sa bannière.

Candidat malheureux à la primaire du PS, Manuel Valls a quitté le parti après l'élection présidentielle et s'est rangé aux côtés d'Emmanuel Macron.

"J'ai pensé que je pouvais être utile. Je suis député. Je joue mon rôle et je veux aider, je suis engagé", a dit l'élú de l'Essonne. "Je veux être utile et je veux la réussite de mon pays."

Critiqué par des ex-camarades pour avoir abandonné le PS, Manuel Valls a dit avoir conservé "des liens d'amitié, d'affection, de tendresse" avec son ancienne famille politique, qui va tenter de se relancer avec un congrès début 2018.

Interrogé sur le bilan du quinquennat de François Hollande et la période ayant précédé l'élection d'Emmanuel Macron, Manuel Valls a dit vouloir se donner le temps de la réflexion.

"Sur toute cette période-là je veux me donner du temps, je vais écrire", a-t-il dit.

"Tous les livres qui sortent sur cette période-là sont bien prématurés", a-t-il estimé, alors que l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve vient de publier un récit intitulé "150 jours sous tension à Matignon".

Manuel Valls a qualifié de "piège" la primaire de la gauche remportée en janvier par Benoît Hamon, qui a lui-même quitté le parti pour fonder son propre mouvement.

"Cette primaire était un piège : il s'agissait non pas de désigner un candidat pour la présidence de la République mais de décider d'une ligne pour une formation politique qui est aujourd'hui moribonde", a dit Manuel Valls.



mediapart.fr

VI) Simulateur d'indemnités de licenciement du gouvernement: entre gadget et provoc'

Par Tiphaine Thuillier

LAPRESSEENREVUE.EU



La mise en ligne d'un simulateur des indemnités versées en cas de licenciement abusif, appliquant la philosophie des ordonnances, déplaît aux syndicats.AFP PHOTO / ALAIN JOCARD

L'outil, récemment mis en ligne permet de calculer le montant des indemnités perçues aux prud'hommes par un salarié licencié. Une provocation pour les syndicats.

Après les 150 pages d'ordonnances, voici le simulateur d'indemnités de licenciement. Un outil calculant les sommes auxquelles un salarié peut prétendre en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse récemment mis en ligne sur le site Servicepublic.fr.

En effet, s'il décide de contester son licenciement devant les prud'hommes, le salarié s'expose désormais, depuis la réforme du code du travail portée par Muriel Pénicaud, à un plafonnement de ses dommages et intérêts.

Le site propose au salarié de connaître le nombre de mois de salaire dont il pourra disposer, en précisant un minimum et un maximum. Il lui suffit pour cela d'entrer son nombre d'années d'ancienneté et la taille de l'entreprise.

"En somme, c'est le tableau des ordonnances repris sous forme de simulateur", estime l'avocat en droit social Laurent Parras. L'outil est désormais à la disposition des salariés et des employeurs afin qu'ils connaissent, par avance, le montant total d'un départ après licenciement. Sont concernées les ruptures notifiées après le 23 septembre.

"Anecdotique" pour les uns, "choquant" pour les autres

Le procédé ne plait guère aux syndicats. Interrogé dans le quotidien Le Parisien, Eric Scherrer, président du Seci-Unsa, le syndicat des employés du commerce et de l'industrie, l'estime choquant. "Que la loi permette d'imposer un tarif, c'est une chose. Mais que le gouvernement en fasse la promotion en disant aux chefs d'entreprise: faites vos calculs !, c'est choquant", tempête-t-il.

Un symbole qui ne passe donc pas du tout. Côté employeurs, en revanche, on juge le dispositif de façon détachée. "Il n'y a aucune raison d'hurler, ni d'applaudir, à mon sens, confie François Asselin, président de la CPME. La réforme clarifie les choses sur le coût du licenciement en fixant un barème obligatoire et je m'en réjouis mais je pense que ce simulateur est assez anecdotique et qu'un chef d'entreprise ne s'en contentera pas."

Un simulateur qui oublie les autres préjudices

Ce simulateur ne serait donc pas grand chose de plus qu'un gadget? Un avis confirmé par l'avocat Laurent Parras. "Ce tableau, loin de remplacer un professionnel, me semble au contraire impliquer des explications. Il ne permet pas de savoir, notamment pour les salariés ayant de l'ancienneté (plus de 5 ans), où placer le curseur entre le minimum et le maximum. Et il ne permet pas non plus de calculer les demandes qui seraient fondées sur un autre préjudice et pour lesquelles le juge

conserve son pouvoir souverain d'appréciation."

En effet, la réforme précise qu'en cas de harcèlement ou de discrimination, le plafonnement des dommages et intérêts ne s'applique pas. Mais ces paramètres n'existeront que devant le conseil des prud'hommes et sont donc absents de cet outil qui ne peut "simuler" qu'une réalité partielle.



VII) Six mois après la présidentielle, 59% des Français mécontents de Macron



Emmanuel Macron. | PATRICK SEEGER/EPA/MAXPPP

Six mois après son élection, Emmanuel Macron peine à convaincre les Français. Seulement 35% se disent satisfaits de sa politique, selon un sondage.

Un peu plus d'un Français sur trois (35 %) se dit satisfait du début du quinquennat d'Emmanuel Macron, contre 59 % qui s'affirment « mécontents », six mois après son entrée en fonction, selon un sondage Harris Interactive diffusé samedi.

Les personnes interrogées portent dans l'ensemble un regard critique sur la période écoulée. Si les électeurs d'Emmanuel Macron au 1er tour de la présidentielle (80 %) et dans une moindre mesure ceux de François Fillon (51 %) s'estiment satisfaits du début du quinquennat, ce n'est le cas que de 20 % des électeurs de Benoît Hamon et de 18 % de ceux de Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, selon cette enquête pour France2.

Ce qui satisfait

La suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des Français est sans surprise la réforme qui les a « le plus satisfaits » (52 %), loin devant la loi sur le terrorisme (25 %), la réforme des conditions d'entrée à l'université (24 %) et la réforme du Code du travail (19 %).

Ce qui fâche

Inversement, « l'augmentation de la CSG et la baisse des charges » (45 %), « la baisse de 5 euros mensuels pour les APL » (41 %), la réforme de l'ISF (40 %) et la réforme du Code du travail (35 %) sont celles qui leur ont « le plus déplu ».

Gauche ou droite ?

Près d’un Français interrogé sur deux (45 %) considèrent la politique menée par Emmanuel Macron comme « et de droite et de gauche ». Pour 41 %, elle est « de droite » et pour seulement 5 % le chef de l’État conduit une politique « de gauche ».

Enfin, pour près des deux tiers des personnes interrogées (63 %), la politique conduite par le chef de l’État profite davantage « aux catégories supérieures », pour 7 % elle profite d’abord « aux classes moyennes » et pour 21 % « à aucune catégorie en particulier ». Enquête réalisée en ligne du 2 au 3 novembre auprès de 1.817 personnes de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. Marge d’erreur de 1 à 2,3 points.

des questions au gouvernement.



A Suivre...
La Presse en Revue